



École Primaire St Joseph

Rue Quintin
56 250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94

Fax : 02 - 97 - 53 - 31 - 86



:ecole.stjo.elven@aliceads1.fr

:ecole_stjo.elven@libertysurf.fr



Projet éducatif d'établissement Ecole St Joseph Elven

*« Donnons du sens à l'école pour donner du sens
à leur vie ... »*

**Projet éducatif
Validé le 6/01/2009
par l'équipe éducative de l'école**



Ecole St Joseph - 56250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94 - fax : 02 - 97 - 53 - 31 - 86



1. L'école Primaire St Joseph

L'école St Joseph d'Elven est un établissement privé catholique primaire associé par contrat au service public d'enseignement.

Elle accueille les enfants de la 1^{ère} année de petite section de maternelle au cours moyen 2^{ème} année.

C'est un établissement sous tutelle diocésaine.

L'école St Joseph d'Elven appartient, avec quatre autres écoles catholiques du secteur, au réseau d'Elven regroupé autour du collège Ste Marie d'Elven.

2. Les textes de référence

- Loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959, dite loi Debré, sur les rapports entre l'État et les établissements d'enseignement privés.
- Le statut de l'enseignement catholique promulgué par la Conférence des Evêques de France le 14 mai 1992, complété, amendé et promulgué par la Conseil Permanent de la Conférence Episcopale le 11 mars 1996, modifié par le C.N.E.C. le 23 octobre 1999 et approuvé par les évêques.
- Les Orientations Diocésaines 2006-2012

3. La communauté éducative de l'école St Joseph

La communauté éducative rassemble les élèves de l'école, leur famille, l'ensemble du personnel enseignant et non enseignant, les associations de gestion, propriétaire et de parents de l'école, ainsi que la paroisse dont l'école est également membre.

L'enfant est au cœur du projet éducatif. Les parents, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, sont associés aux valeurs prônées par l'école pour une plus grande cohérence entre l'établissement et la famille.

La communauté éducative est regroupée autour du directeur qui est garant de sa mission d'enseignement, d'éducation, d'évangélisation et garant du projet d'école devant les autorités académiques et diocésaines.

4. L'accueil de chacun et le respect de tous

Après demande et rencontre avec les parents, l'école St Joseph accueille tout enfant d'âge scolaire dès lors que celui-ci a acquis la propreté.

Tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyances, y ont accès, dans le respect total de la liberté de conscience des familles et du caractère propre de l'école.

L'accessibilité des locaux est pensée pour accueillir les enfants handicapés ou tout enfant ayant un parent handicapé.

De la même façon que chaque élève est accueilli et respecté, chacun doit accueillir et respecter les autres.

5. Une vision de l'enfant

« Car l'homme n'est pas, l'homme est à faire. Nous sommes des ébauches d'Homme. Dieu ne crée pas l'homme tout fait. Dieu crée l'homme capable de se créer lui-même. » F. VARILLON

Regarder l'enfant et croire en lui

Tout enfant est unique. Il mérite une attention unique, au sein d'un groupe.

Un être en devenir

Tout enfant est, à son niveau, éduicable et peut évoluer.

Peu à peu, il acquiert son autonomie, capacité à réfléchir par lui-même, au travers des apprentissages et des responsabilités adaptées à son niveau.

Un être fragile

Chaque enfant mérite le respect, l'intégrité et les encouragements au même titre que toute autre personne dans l'école.

Un être relié

La vie de classe est privilégiée. Par le conseil d'élèves, les enfants sont acteurs au niveau de la vie de l'école.

Dès le C.P., les délégués de classe se rencontrent régulièrement lors de Conseils d'Elèves avec des membres de l'équipe éducative. Ils partagent et échangent sur la vie de l'école et les améliorations éventuelles à apporter.

6. Une volonté de bien vivre ensemble

L'école St Joseph accueille les enfants de toutes origines. Les différences, parce qu'elles sont vécues comme sources de connaissances mutuelles et d'ouverture, sont des richesses.

Le vivre ensemble implique d'abord le respect du règlement intérieur de l'école.

Il est appliqué par tous, enfants, parents et personnels.

Chaque adulte membre de la communauté éducative est reconnu en tant qu'éducateur avec un même niveau d'exigence et d'autorité.

L'ensemble du personnel participe à l'éducation des enfants et a, à ce titre, délégation d'autorité de la part du directeur.

Le respect de notre environnement, cour et locaux, participe également au bien vivre ensemble

Tous les projets favorisant l'éducation à la citoyenneté, à la participation, à la solidarité, sont favorisés.

A la lumière de l'Évangile, la paix se cultive chaque jour dans les actes et les paroles.

7. Un engagement pastoral

L'école St Joseph est membre et participe à la vie de la Paroisse. A ce titre, c'est un lieu d'évangélisation, c'est-à-dire un lieu de référence explicite à Jésus-Christ.

On y propose, dans le respect, encore une fois, des consciences, une découverte de Jésus Christ dès la maternelle (éveil à la foi) et une catéchèse dès le C.E.1, éveil à la foi et catéchèse assurés par l'enseignant.

C'est aussi un lieu où chacun, enfant ou adulte, tente de cultiver au quotidien, dans sa relation à l'autre, « l'art de vivre ensemble en référence à Jésus Christ ».



Ecole St Joseph - 56250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94 - fax : 02 - 97 - 53 - 31 - 86



Nos engagements pédagogiques pour la mise en œuvre du projet éducatif

L'école St Joseph, école catholique ouverte à tous, développe une pédagogie qui s'appuie sur les sept piliers du socle commun de connaissances* et qui doit permettre à chaque enfant de :

- Construire progressivement sa personnalité en développant ses capacités intellectuelles, spirituelles, sportives, artistiques, ses qualités humaines, son autonomie, dans un climat de confiance tout en suscitant le goût de l'effort chez l'enfant.
- Ouvrir l'enfant à son environnement proche, au monde d'aujourd'hui et de demain.
- Acquérir des bases solides dans le domaine du Français et des Mathématiques.

La cohésion et la cohérence de l'équipe enseignante

Les enseignants travaillent ensemble au niveau des cycles mais aussi dans le cadre des équipes éducatives, conseils de cycle, concertations, élaboration des PPRE. (*Projet Personnalisé de Réussite Educative*).

Le projet pédagogique des enseignants tient compte du caractère unique de chaque élève :

- *Personnaliser l'enseignement pour mieux accompagner chacun.
- *Evaluer les connaissances mais aussi les compétences.
- *Définir les orientations en équipe pour dynamiser les projets .
- *Accompagner de façon adaptée les enfants en difficultés .
- *Gérer le temps, l'espace, les conflits afin de vivre confortablement .
- *Observer les instructions et programmes officiels .
- *Guider avec confiance pour donner confiance .
- *Innover en s'appuyant sur les différents courants pédagogiques .
- *Qualifier, être qualifié, former et se former à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école .
- *Utiliser les outils et talents de chacun au service de tous .
- *Enseigner avec enthousiasme pour faire grandir .

“ Rendre l'enfant acteur de son apprentissage au sein de l'école du XXI siècle, notre défi à tous...”

Voici en quelques mots les principaux domaines autour desquels notre projet pédagogique s'articule :

- * Les apprentissages fondamentaux.
- * Le respect du rythme des enfants.
- * Le développement de l'élève dans sa globalité.
- * L'école, lieu d'espérance.

**** Les apprentissages fondamentaux : Lire, écrire, parler, compter...***

L'apprentissage des matières de base reste l'objectif essentiel de l'école pour doter l'élève d'outils nécessaires à la construction de son avenir. Cela commence dès son plus jeune âge par la pratique d'un langage correct qui lui facilitera l'acquisition de connaissances nouvelles. L'accès à la Bibliothèque Municipale, l'utilisation des nouvelles technologies lui donnent l'envie et le goût de lire, d'échanger, de parler, de créer, d'imaginer...

****Le respect du rythme des enfants :***

Les enseignants ont le souci de respecter le rythme d'acquisition des connaissances:

-Par la mise en place des cycles :

- Echange de compétences entre enseignants.
- Réflexion commune pour établir une progression.
- Suivi des élèves en conseil de cycle.

-Par le soutien individualisé :

- Projets pédagogiques adaptés.
- Groupes de besoins.

-Par une aide spécialisée:

- Intervention du poste ASH (*Adaptation et Scolarisation des enfants handicapés*)

*** Le développement de l'élève dans sa globalité ...**

Pour un épanouissement harmonieux en interaction avec les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter), l'école s'ouvre sur le monde :

- Eveil Culturel:
 - Correspondances scolaires (France et Etranger).
 - Rencontres avec des intervenants extérieurs.
 - Classes de découvertes.
 - Visites...
 - Participations à divers concours.
 - Partenariat avec divers organismes et associations.
- Education à la citoyenneté:
 - Conseil d'élèves.
 - Tolérance et respect de l'autre.
 - Souci de l'environnement.
- Activités artistiques:
 - Réalisation d'expositions avec les enfants.
 - Initiation et sensibilisation à différentes techniques de création.
 - Découverte de différents courants artistiques.
 - Visites de musée, d'exposition.
 - Echange avec des artistes.
 - Initiation à un instrument de musique.
 - Composition et enregistrement de CD Audio.
 - Découverte des techniques du chant en Choeur ou chorale.
- Activités sportives:
 - Natation.
 - Equitation.
 - Voile
- Participation aux rencontres UGSEL et de réseau.
- Découverte de nouvelles disciplines en collaboration avec des animateurs sportifs.

*** L'école, lieu d'espérance...**

L'équipe éducative:

- accueille les enfants tels qu'ils sont,
- leur propose, par la catéchèse, la foi en Jésus-Christ,
- les sensibilise aux problèmes humanitaires,
- les invite à vivre ensemble les valeurs évangéliques.

« En étant nous-mêmes, nous permettons à l'enfant d'être lui-même, d'entrer dans un dialogue respectueux et de se construire en rencontrant l'autre. »

Socle commun et enseignements

L'ambition portée par le socle commun est à la hauteur des défis que doit relever l'Education nationale. Le socle commun énonce clairement ce que les enfants doivent savoir à l'issue de la scolarité obligatoire et, par conséquent, ce que l'école s'engage à leur apprendre. En cherchant à asseoir la cohésion de la société sur le partage du savoir, il a une signification profondément républicaine. A travers la promotion, dès l'école, de valeurs fortes telles que le respect, la responsabilité ou la solidarité, le socle commun renforce cette communauté de destin qu'est la nation et ancre solidement le projet éducatif au cœur du pacte républicain.

La réussite de tous les élèves n'est pas un slogan. Elle est l'objectif autour duquel doit se rassembler et se mobiliser la communauté éducative tout entière.

Le socle commun de connaissances et de compétences fixe les repères culturels et civiques qui constituent le contenu de l'enseignement obligatoire. Il définit les sept compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire. Le socle est la disposition majeure de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

Les sept compétences du socle commun

Le socle commun ne se substitue pas aux programmes de l'école primaire et du collège. Il en fonde les objectifs pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire.

Il s'organise en sept compétences :

- la maîtrise de la langue française ;
- la pratique d'une langue vivante étrangère ;
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- la culture humaniste ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'autonomie et l'esprit d'initiative.

Chacune de ces grandes compétences est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en oeuvre dans des situations variées et aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie.

Les trois paliers d'évaluation

Afin d'évaluer la maîtrise progressive du socle commun par les élèves, trois paliers sont prévus :

- le premier, en fin de C.E.1, correspond notamment à l'acquisition de la lecture courante et de l'écriture ;
- le deuxième, au terme de l'école primaire, mesure en particulier l'acquisition des règles fondamentales de la grammaire, du calcul élémentaire et des quatre opérations ;

enfin, le brevet des collèges atteste de la maîtrise des sept compétences du socle.



Ecole St Joseph - 56250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94 - fax : 02 - 97 - 53 - 31 - 86

